

Vos dispositions		Forfait L'ÂMC
1.	Durée des séances	1h30 à 2h00
2.	Dépassement horaire (30 minutes ou plus)	✓
3.	Déplacement sur 30 Km	✓
4.	Séance en cabinet pleine nature (selon les cas)	✓
5.	Soins biokinesiques	✓
6.	Soins psycho-thérapeutiques	✓
7.	Soins Holistiques	✓
8.	Bilan Homeopathique	✓
9.	Bilan Naturologique	✓
10.	Panel d'exercices à réaliser à la maison	✓
11.	Enregistrement (Médi-ingrédient, coaching méditatif, sophrologie)	Personnalisé
12.	Nombre de bénéficiaire (de la thérapie)	Jusqu'à 2
13.	Conferences, rencontres, cours, stages, soirées à thème (saisonnier, theme personnalisé)	✓ <i>(au chapeau)</i>
14.	Nombre de séance mensuelle (selon les cas)	1 à 2
15.	Déduction aux impôts (sous réserve de modification de l'Etat)	66% (IR) <i>(A la demande)</i>
16.	Séance de Cross Training	Me consulter
17.	Retraite Méditatif sur la parcelle Natuni (Lieu naturel privé classé « zone natura 2000 » avec tipi, chalet...)	Me consulter

Adhésion :	1€
La Séance sous forme de : Cotisation, don ou legs :	75€

Options/supplément	
Atelier INIPI	40€00
Randonnée découverte / géo biologie.	30€00
Assistance hors rdv (via technologies d'informations et de communications)	10€00
Livre «le paradigme de l'ego et ces exercices » (300 pages)	130€00



Remarque, Notre expertise nous démontre que sur 100 personnes qui adhèrent au concept, seulement 2 n'ayant pas les moyens financiers d'accéder aux soins, sont réellement motivées à changer leur vie, et à affronter les challenges qui s'offrent à eux, C'est pourquoi, un quotas de 2% de personne dans un déficit budgétaire sérieux, auront l'opportunité d'accéder aux soins de L'ÂMC à un tarif réduit. Pour cela, il suffira de prendre contact avec nous.

Pour tout renseignement, appeler le 07/77/30/37/84 ou écrivez sur michael.conti@sfr.fr